

« Le commis charcutier n'était autre que Jean de Lattre de Tassigny »

Pierre Piron et son papa n'ont pas refusé d'aller récupérer deux saucissons. Une aventure doublée d'une drôle de rencontre.

Pierre Piron avait 14 ans en octobre 1943, lorsque son papa, François, l'entraîna dans une drôle d'aventure. « Mon père, mutilé de guerre en 1940, connaissait le charcutier de Manziat (Ain), Aimé Broyer, dit Mémé, bien connu depuis pour d'autres raisons. Ce dernier nous proposa un jour d'aller chez lui pour ramener un ou deux saucissons. »

Une offre difficile à refuser en pleine période de restrictions alimentaires. « Nous sommes partis avec un ami de mon père, qui avait une camionnette à gazogène. Une fois arrivés, nous avons passé commande. Le charcutier avait laissé son commis s'occuper de nous. Il nous a servi deux magnifiques saucissons. »

Les Piron ne s'étaient pas déplacés pour rien et il était temps pour eux



Pierre Piron sur l'escalier de sa maison.

de rentrer. « Avant de partir, nous avons eu une poignée de main avec le commis. Il était barbu, je me rappelle. Nous avons regagné Bourg-en-Bresse la trouille au ventre,



avec la crainte d'être contrôlés par les Allemands, mais aussi par les maquisards, qui avaient faim. » Le chemin du retour se fera finalement sans encombre.

Après guerre, ce petit périple prendra une tout autre dimension. « Nous apprîmes à la Libération que le commis charcutier que nous avons rencontré n'était autre que Jean de Lattre de Tassigny, le futur maréchal. Mémé Broyer l'avait caché dans le cadre des liaisons aériennes clandestines mises en place par la Résistance entre la France et l'Angleterre. Manziat constituait alors un point stratégique, avec ses grandes prairies en bord de Saône, qui permettaient aux avions de décoller et d'atterrir. »

Adulte, Pierre Piron fera carrière dans l'armée de l'air. Un destin tout tracé qui le mettra à nouveau sur la route de l'illustre soldat français. « C'était à Hanoï, en Indochine, en 1951. » C'était une autre guerre...

*Propos recueillis le 15/06/2012
par Pierre-Yves Royet*